

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

5 août 2013	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 5 août 2013 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La secrétaire-trésorière adjointe, Mélanie Bélisle, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, ainsi que 5 citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet et de la séance extraordinaire du 25 juillet 2013
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Suivi du dossier de rénovation du 414 chemin Luke :
 - système de chauffage et de climatisation
 - isolation
 - engagement d'un artisan pour aider aux travaux de restauration

COMMUNICATIONS

6. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

7. Rapport du chef pompier

VOIRIE MUNICIPALE

8. Rapport de l'inspecteur responsable des travaux publics
9. Confirmation de la subvention dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2013

HYGIENE DU MILIEU

10. Vérification du trop-plein du réseau d'égout sanitaire Secteur Philipsburg pour le suivi de la réclamation dans le cadre du programme de transfert de la taxe d'essence
11. Projet de revitalisation de berges avec l'O.B.V.B.M.

URBANISME ET ZONAGE

12. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
13. Cession de terrain reliée à un lotissement (10%)
14. Demande à la C.P.T.A.Q. de madame Mélissa Malkin
15. Demande de changement de zonage au 194 avenue Montgomery

LOISIRS ET CULTURE

16. Demande d'autorisation officielle pour un permis de vente d'alcool lors de la tenue des Journées de la culture
17. Installation d'une borne électrique dans le stationnement municipal dans le secteur Philipsburg
18. Offre d'achat pour les équipements de skate park
19. Demande de contribution financière au Salon des Métiers d'Arts

AFFAIRES EXTERIEURES

20. Rapport de la MRC
21. Demande d'autorisation pour une présentation à l'école avec des animaux
22. Sondage en ligne du CLD Brome-Missisquoi
23. Visite du cimetière des esclaves « Nigger Rock »
24. Résolution de la municipalité de Saint-Sabine concernant la *Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions*
25. VARIA
26. Levée

13-08-182 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

13-08-183

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juillet 2013 et de la séance extraordinaire du 25 juillet 2013 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JUILLET 2013 : 24 109.18 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2013 :

C1300432	Toits Métalliques des Cantons inc.	42 390.98
C1300433	Société Canadienne des postes	253.52
C1300434	Pièces d'autos de Bedford	27.04
C1300435	Motosport G&L enr.	124.24
C1300436	R. Nicholls Distributors inc.	240.98
C1300437	Acklands Grainger inc.	658.04
C1300438	Allied Medical	436.09
C1300439	CSE Incendie et sécurité inc.	6 243.32
C1300440	Federation Québécoise des Municipalités	1 425.69
C1300441	François Marcotte	500.00
C1300442	Toits Métalliques des Cantons	42 390.98
L1300058	Hydro-Québec	30.50
L1300059	Bell Canada	831.88
L1300060	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	174.79
L1300061	Receveur Général	3 147.56
L1300062	Ministre du revenu du Qc	8 135.71
L1300063	Hydro-Québec	1 795.92
L1300064	Bell Mobilité	165.20
L1300065	Telus	400.89
L1300066	Hydro-Québec	874.11
L1300067	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	93.07

TOTAL DES COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2013 110 340.51 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1300443	Jacqueline C.Chisholm	53.90
C1300444	Luc Marchessault	388.50
C1300445	MRC Brome-Missisquoi	784.50
C1300446	Ministre des Finances	71.28
C1300447	Ville de Bedford	256.40
C1300448	Regie Intermun. Élimination Déchets	3 000.31
C1300449	Christiane Dubé	72.00
C1300450	Arlette Arpin	72.00
C1300451	Stelem	379.42
C1300452	Petroles Dupont	310.92
C1300453	Aquatech Société de Gestion de l'eau	1 474.04
C1300454	Médias Transcontinental SENC	341.25
C1300455	CLD de Brome-Missisquoi	1 325.00
C1300456	Équipement Laguë Pike-River inc.	274.58
C1300457	Federation Québécoise des Municipalités	44.99
C1300458	Papeterie Coupal	42.38
C1300459	Financière Banque Nationale Inc.	12 797.00
C1300460	Station Communautaire	938.45
C1300461	Empaquetage Messier inc.	153.20
C1300462	CDS Produits de Bureau inc.	64.33
C1300463	L.Bourgea & Fils inc.	417.82
C1300464	J.O. Lévesque Ltée	1 261.63
C1300465	Martech inc.	500.14
C1300466	Raymond Chabot Grant Thornton	862.31
C1300467	Services santiaries G. Campbell inc.	201.21

C1300468	L'Homme et Fils enr.	196.45
C1300469	Entreprises Électriques de Bedford	1 604.33
C1300470	Luc Laguë & Fils inc.	965.79
C1300471	Location Florabec inc.	509.57
C1300472	Fontaine Patrice	517.39
C1300473	G.E.S.T.I.M	2 899.22
C1300474	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	132.22
C1300475	Restaurant Chez Pépé	132.90
C1300476	Ville de Cowansville	57.49
C1300477	Concassage Pelletier inc.	1 131.41
C1300478	Kemira Water Solutions Canada inc.	1 785.91
C1300479	Mastrap	402.41
C1300480	CSE Incendie et sécurité inc.	9 257.31
C1300481	Francis Picard	39.67
C1300482	Boutique du plongeur (triton) ltée	1 268.72
C1300483	Sani-Eco inc.	503.21
C1300484	Biolab	165.56
C1300485	Magasin Général Pike River	75.16
C1300486	Equiparc manufacturier d'équipement	2 373.08
C1300487	Toilettes Portatives Sanibert	436.91
C1300488	Claire Arazi Boily	300.00
C1300489	Pétrole Therrien inc.	3 913.17
C1300490	Télé Page	175.63
C1300491	Étude Steve Pinard, huissier de justice	68.65
C1300492	Loc. d'Équipements Cantons-de-L'est	469.96
C1300493	André Lapointe	210.95
C1300494	Jevac enr.	4 599.00
C1300495	Fabien Poirier	8 525.00
C1300496	Andrew Monette	545.50
C1300497	Municipalité de Saint-Sébastien	232.13

Total des comptes à payer 69 582.26 \$

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Secrétaire-

trésorière adjointe

**13-08-184 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu**

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 24 109.18 \$, de 110 340.51 \$, et de 69 582.26 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes :

Pétroles Therrien inc. : 3 098.27 \$
Jacinthe Coupal / Joël Couture : 300.00 \$

ADOPTÉ

5. SUIVI DU DOSSIER DE RÉNOVATION DU 414 CHEMIN LUKE :

13-08-185 SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

CONSIDÉRANT QU : une soumission a été demandée à la compagnie RCCT inc., pour un système de climatisation et de chauffage dans le cadre de la rénovation de l'ancienne gare au 414 chemin Luke;

CONSIDÉRANT QUE : la soumission comprend une thermopompe central, une fournaise électrique de marque Trane avec thermostat électronique de marque Honeywell ainsi que tous les accessoires nécessaires à l'installation;

CONSIDÉRANT QUE : la soumission comprend une garantie de 12 ans pour le compresseur, pièces et main d'œuvre;

En conséquence,

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : RCCT inc. soit mandaté pour effectuer l'installation et la mise en marche du système de climatisation et de chauffage, dans le cadre de la rénovation de l'ancienne gare au 414 chemin Luke, au coût de 18 795.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

13-08-186 ISOLATION

CONSIDÉRANT QU : une soumission a été demandée à Isolation R. Godin inc. pour l'isolation de l'ancienne gare dans le cadre de sa rénovation au 414 chemin Luke,

CONSIDÉRANT QUE : la soumission présente les spécifications suivantes :

- 1 987 pieds carrés à 3 pouces d'épaisseur d'uréthane : 6 358 \$ plus taxes;
- 1 987 pieds carrés à 3 pouces ½ d'épaisseur d'uréthane : 6 955 \$ plus taxes;
- 1 408 pieds carrés de cellulose entre toit isolation du plafond : 1 125 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE : 3 pouces d'uréthane d'épaisseur sont suffisant pour l'isolation des murs;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Isolation R. Godin inc. soit mandaté pour effectuer l'isolation dans le cadre de la rénovation de l'ancienne gare au 414 chemin Luke, au coût de 6 358 \$ plus taxes pour l'isolation des murs à 3 pouces d'épaisseur d'uréthane, et de 1 125 \$ plus taxes pour l'isolation du plafond à la cellulose, pour un montant total de 7 483 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

13-08-187 ENGAGEMENT D'UN ARTISAN POUR AIDER AUX TRAVAUX DE RESTAURATION

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Gaétan Girard, artisan, soit engagée pour assister monsieur Fabien Poirier aux travaux de restauration de l'ancienne gare, au 414 chemin Luke au montant de 30 \$ l'heure, et ce jusqu'à concurrence de 24 999 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

Ginette Lamoureux Messier et Richard Désourdy, soulèvent le point qu'il y a seulement une différence de 10 \$ avec Monsieur Denis Lamothe, engagé pour les travaux de menuiserie pour la rénovation de l'ancienne Gare.

6. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Il n'y a eu aucune rencontre du comité des communications. La prochaine rencontre est le 28 août 2013.

7. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le directeur du service incendie est absent.

8. RAPPORT DE L'INSPECTEUR RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Rien à signaler. Les travaux de pavage sont prévus pour le mois de septembre.

9. CONFIRMATION DE LA SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR L'ANNÉE 2013

Le M.T.Q. a confirmé l'accord à la municipalité d'une subvention de 123 499 \$ pour l'année 2013 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

13-08-188

10. VÉRIFICATION DU TROP-PLEIN DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE SECTEUR PHILIPSBURG POUR LE SUIVI DE LA RÉCLAMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE D'ESSENCE

CONSIDÉRANT : l'avis du M.D.D.E.P., en date du 24 septembre 2012, concernant la défectuosité du trop-plein aménagé à la station de pompage du réseau d'égout sanitaire du secteur Philipsburg;

CONSIDÉRANT QUE : la firme BPR-Infrastructure inc., accompagné de Luc Marchessault, inspecteur municipal, et de Bruno Labonté, de la firme Aquatech, a effectué une vérification du trop-plein du réseau d'égout sanitaire du secteur Philipsburg;

CONSIDÉRANT QUE : le rapport fourni par la firme BPR-Infrastructure inc., daté du 3 mai 2013, confirme que cet ouvrage de surverse, mis en place lors de la construction du réseau d'égout en 2002, n'opère pas tel que prévu;

CONSIDÉRANT QUE : le rapport fourni par la firme BPR-Infrastructure inc. stipule aussi les recommandations afin d'effectuer les travaux correctifs afin de permettre de rendre les débordements conformes aux exigences des ouvrages d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE : le coût de ces travaux est estimé à environ 4 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE : ces travaux doivent être inscrits à la programmation dans le cadre du programme de la TECQ;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu,

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de procéder aux travaux correctifs du trop-plein de la station de pompage du réseau d'égout sanitaire du secteur Philipsburg, recommandés par la firme BPR-Infrastructure inc., afin de permettre de rendre les débordements conformes aux exigences des ouvrages d'assainissement des eaux requis par le M.D.D.E.F.P., au coût estimé de 4 500 \$, d'ici le 31 décembre 2013.

ADOPTÉ

13-08-189

11. PROJET DE REVITALISATION DE BERGES AVEC L'O.B.V.B.M

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE: la municipalité de Saint-Armand s'engage à défrayer les coûts suivants :

- 24 000 \$ (taxes incluses) en argent pour les plans et devis et la demande de certificat d'autorisation;
- 49 000 \$ en services,

pour le projet de revitalisation d'une partie des berges de la baie Missisquoi, selon le document présenté par madame Johanne Bérubé de l'O.B.V.B.M., le 1^{er} août 2013.

ADOPTÉ

12. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

13. CESSION DE TERRAIN RELIÉE À UN LOTISSEMENT (10%)

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme.

- 13-08-190 14. **DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. DE MADAME MÉLISSA MALKIN**
- CONSIDÉRANT QUE : madame Mélissa Malkin désire vendre à sa fille, Maya Malkin, propriétaire du 842 chemin St-Armand, une partit du lot 103 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest;
- CONSIDÉRANT QUE : madame Maya Malkin, veut acheter ladite partie de lot pour explorer le potentiel d'une culture de fleurs biologiques;
- CONSIDÉRANT QUE : la présente demande ne contrevient en rien à la réglementation municipale présentement en vigueur;
- En conséquence,
- Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie la demande de madame Mélissa Malkin à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, à l'effet de vendre une partie du lot 103 de la Paroisse de Saint-Armand Ouest, à sa fille, Maya Malkin, propriétaire du 842 chemin St-Armand.
- ADOPTÉ
15. **DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE AU 194, AVENUE MONTGOMERY**
- Le sujet est reporté à la prochaine rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme.
- 13-08-191 16. **DEMANDE D'AUTORISATION OFFICIELLE POUR UN PERMIS DE VENTE D'ALCOOL LORS DE LA TENUE DES JOURNÉES DELA CULTURE**
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : la municipalité accepte d'appuyer la demande de permis de boisson faite par François Marcotte pour l'évènement des *Journées de la culture*.
- ADOPTÉ
- 13-08-192 17. **INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL DANS LE SECTEUR PHILIPSBURG**
- Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QU' : une borne électrique soit installée dans le stationnement municipal, au 190 avenue Champlain.
- ADOPTÉ
- 13-08-193 18. **OFFRE D'ACHAT POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SKATE PARK**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : la municipalité accepte de vendre au coût de 50 \$, les anciens équipements de skate park, inutilisés depuis plusieurs années, à monsieur Scott Perry.
- ADOPTÉ

- 13-08-194 19. **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU SALON DES MÉTIERS D'ARTS**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : un montant jusqu'à concurrence de 1 500 \$, soit alloué au Carrefour Culturel pour la tenue du Salon des Métiers d'Arts à Saint-Armand, et ce, sur présentation de pièces justificatives.
- ADOPTÉ**
20. **RAPPORT DE LA MRC**
- Aucune réunion de la MRC au mois de juillet.
- 13-08-195 21. **DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE PRÉSENTATION À L'ÉCOLE AVEC DES ANIMAUX**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE : la municipalité autorise une présentation à l'école avec des animaux, si celle-ci ne contrevient en rien à la réglementation municipale présentement en vigueur.
- ADOPTÉ**
- 13-08-196 22. **SONDAGE ENLIGNE DU CLD BROME-MISSISQUOI**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu
- QUE : la municipalité accepte d'afficher sur le site internet de la municipalité le sondage auprès des résidents de Brome-Missisquoi, proposé par le CLD de Brome-Missisquoi, pour connaître s'ils sont touristes dans la région et s'ils sont fiers de vivre dans Brome-Missisquoi.
- ADOPTÉ**
- 23 **VISITE DU CIMETIÈRES DES ESCLAVES « NIGGER ROCK »**
- Monsieur le maire sera disponible pour ouvrir la porte du Centre Communautaire lors de la visite pour présenter la plaque qui a été donnée par le gouvernement du Québec en mémoire des esclaves qui ont péri en Estrie durant l'Esclavage.
24. **RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SABINE CONCERNANT LA LOI PERMETTANT DE RELEVER PROVISOIREMENT UN ÉLU MUNICIPAL DE SES FONCTIONS**
- Monsieur le maire fait la lecture de la résolution.
25. **VARIA**
- 13-08-197 **LAC MÉGANTIC**
- Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QU' : une lettre soit envoyée à la municipalité du Lac Mégantic offrant nos condoléances et notre soutien à nos confrères municipaux.
- ADOPTÉ**
- CLÔTURE FERME HUGH MACFARLANE**
- Qu'une vérification soit faite auprès de la Sûreté du Québec pour les animaux dans la voie publique afin d'avoir un suivi pour la réparation de sa clôture advenant une contravention. Il est important que les citoyens nous envoient des plaintes écrites afin d'ouvrir un dossier complet.

DEVIS SITE WEB

Où en sommes-nous avec le dossier ?

CARREFOUR CULTUREL

Un point à l'ordre du jour, sera ajouté à la section Loisirs & Culture, pour un compte rendu des rencontres du Carrefour culturel.

PÉRIODE DE QUESTION 21H05

- Joël Couture: propose une visite, lors de la prochaine rencontre du CCU, pour éventuellement régulariser le chemin de la petite école pour une construction future.
- Lorraine Lasnier : a reçu une lettre de l'inspecteur pour son abri d'auto, et elle en a encore de besoin.
- Martin Fectaux : Félicitations pour le bon travail. Il a posé sa candidature pour pompier volontaire, il attendra le prochain comité incendie.
- Monique Dupuis : La revitalisation des berges, quel secteur est visé ? La descente en face de la rue James pourrait être une descente de kayak. Le stationnement est mal utilisé, et devrait avoir un secteur délimité pour les remorques.
- Louise Lasalle : Pas de règlement sur la vue à Venise-en-Québec. Qui a coupé les arbres de l'autre côté d'un mur de ciment. Le terrain devant le Bergelac, privé ?
- Colette Boisvert: L'herbe est repoussée sur le bord du chemin Pelletier sud à l'intersection du chemin St-Armand.

13-08-198 26. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉ

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJ.
Mélanie Bélisle

MAIRE
Réal Pelletier